

EC 235 Enseigner une langue vivante étrangère à l'école primaire. EI 3

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 9.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M8PELVE

Présentation

L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages.

Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages

Maîtriser les savoirs disciplinaires et la didactique des autres disciplines de l'école primaire.

Concevoir des séances, des séquences d'apprentissage et leurs évaluations, en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 3) et en exploitant les ressources numériques

Enseigner une langue vivante étrangère à l'école primaire. EI 3.

Objectifs

L'objectif est de permettre aux futurs enseignants de travailler la maîtrise de la discipline ainsi que sa didactique et de développer des gestes professionnels ajustés :

- De s'entraîner à s'exprimer progressivement avec aisance dans des situations orales d'enseignement

d'une langue vivante étrangère à l'école élémentaire (acquisition du niveau A1 à l'école primaire) ;

- D'améliorer la perception et la production de phénomènes phonologiques ;
- De maîtriser le lexique et la syntaxe en lien avec les situations de classe et l'univers de l'élève ;
- De prendre conscience de l'importance de la dimension culturelle notamment dans l'optique du développement d'une compétence interculturelle et pluriculturelle chez les élèves ;
- D'intégrer l'usage des TICE dans les apprentissages, dans une double perspective d'auto-formation et de construction didactique selon des modalités variées ;
- De connaître les processus d'apprentissage d'une LVE des jeunes apprenants et le cadrage institutionnel de cet enseignement, la primauté de l'oral et l'entrée progressive dans l'écrit.

Évaluation

1ère session contrôle continu

2ème session conception d'une tâche didactique conforme aux programmes à partir d'un support

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier